



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

La Du Barry

Goncourt, Edmond de
Goncourt, Jules de

Paris, 1906

IX Efforts de la favorite pour obtenir une parole de Marie-Antoinette. -
Entrevue de Mercy-Argenteau avec la comtesse du Barry. - Madame
Adélaïde empêchant Marie-Antoinette de parler à madame du ...

[urn:nbn:de:hbz:466:1-48032](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-48032)

IX

Efforts de la favorite pour obtenir une parole de Marie-Antoinette. — Entrevue de Mercy-Argenteau avec la comtesse du Barry. — Madame Adélaïde empêchant Marie-Antoinette de parler à la favorite. — Les exigences du Roué. — La chanson de *Drôlesse*. — Les nouvelles *soupeuses*. — Les bas divertissements de Luciennes. — La diminution de la royauté au contact de la fille.

Au milieu de la complète satisfaction de ses haines, de ses passions, de ses goûts, de ses caprices, de ses fantaisies, la sultane favorite avait l'existence et les nerfs taquinés par les dédains insultants de la Dauphine. Dans ces salons de Marly, de Choisy, de Versailles, de Fontainebleau, dans ces salons maintenant courbés et révérencieux, madame du Barry avait à subir le silence et tout ce que mettait dans ce silence la hautaine *petite rousse* (1). En dépit des ordres maternels de Marie-Thérèse, se mettant en mesure d'avance de se faire pardonner par Louis XV le partage de la Pologne (2), en dépit des lettres du prince

(1) Madame du Barry appelait Marie-Antoinette la *petite rousse* et le futur Louis XVI le *grand garçon mal élevé*.

(2) Marie-Thérèse écrit à Marie-Antoinette : « Il suffit que le Roi distingue une telle ou un tel pour que vous lui deviez des égards.... ~~vous~~ éplucher leurs mérites. »

Kaunitz, en dépit des objurgations de Mercy-Argenteau, l'ambassadeur de l'Impératrice-Reine, Marie-Antoinette ne pouvait vaincre la répugnance insurmontable qu'elle éprouvait pour *la plus sotte et impertinente créature qui soit imaginable* (1). Personne n'avait le pouvoir de décider la jeune princesse à adresser la parole à la favorite, à lui faire dire au cercle un de ces lieux communs qui fussent le gage et la marque de l'acceptation de sa personne parmi les femmes de la cour. Madame du Barry, ainsi journellement blessée en public, fatiguait le Roi de ses plaintes, de ses désespoirs, de ses larmes, demandant son intervention de beau-père pour faire cesser ce cruel état de choses, si bien qu'au mois de juillet 1771, à Compiègne, Louis XV avait fait témoigner à Mercy-Argenteau le désir d'avoir une entrevue avec l'homme de confiance de Marie-Thérèse. Le duc d'Aiguillon, porteur du message, lui donnait rendez-vous pour le surlendemain, au retour de la chasse, chez la comtesse du Barry, lui disant, de la part de Louis XV, qu'il n'était pas logé à Compiègne de manière à le voir en bonne fortune et qu'il le priait de venir le trouver chez la favorite. La démarche était délicate, le plus grand nombre des ambassadeurs étrangers s'étant refusés jusqu'à ce jour de rendre visite à madame du Barry. Toutefois, Mercy-Argenteau obéissait aux ordres du Roi.

Mercy-Argenteau se rendait chez la favorite à

(1) Lettre de Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, publiée dans *Marie-Theresia und Marie-Antoinette*, par d'Arneth. Vienne, 1865.

sept heures. Le duc d'Aiguillon lui annonçait que le Roi achevait de s'habiller, et, sous le prétexte d'examiner un tableau, emmenant les personnes qui étaient dans le salon, il laissait l'ambassadeur de l'Impératrice-Reine en tête à tête avec madame du Barry, qui le faisait asseoir à ses côtés. La favorite prenait ce moment pour dire à Mercy-Argenteau qu'elle était aise que l'idée du Roi de lui parler chez elle la mît à portée de faire sa connaissance et qu'elle voulait s'en prévaloir pour lui confier un sujet de peine qui l'affectait beaucoup. Elle n'ignorait pas que, depuis longtemps, on s'était occupé à la détruire dans l'esprit de la Dauphine, et que, pour y parvenir, *on avait eu recours aux calomnies les plus atroces*, en osant lui attribuer des propos peu respectueux sur le compte de S. A. R. Madame du Barry protestait qu'il n'en était rien, que même, bien loin d'avoir à se reprocher une faute aussi énorme, elle s'était toujours jointe à ceux qui *faisaient de justes éloges des charmes de l'archiduchesse*. Elle affirmait que, quoique cette princesse l'eût constamment traitée avec rigueur et une sorte de mépris, elle ne s'était jamais permis de plaintes contre S. A. R., mais uniquement contre ceux qui lui inspiraient ces mouvements d'aversion. Madame du Barry ajoutait que, lorsqu'il s'était agi de quelque objet que la Dauphine paraissait désirer, comme, en dernier lieu, une demande pour le paiement de sa maison, elle s'était empressée de représenter au Roi *qu'il ne pouvait pas se dispenser de se prêter aux désirs*

de la Dauphine..... La-gessus, le Roi arrivait par un petit escalier, et la comtesse se retirait.

« Jusqu'à présent vous avez été l'ambassadeur de l'Impératrice ; maintenant je vous prie d'être mon ambassadeur, au moins pour quelque temps, » disait à Mercy-Argenteau le Roi en entrant. Puis, avec un certain embarras, il l'entretenait de Marie-Antoinette, lui disant qu'il aimait la princesse de tout son cœur, qu'il la trouvait charmante, mais qu'elle était jeune et vive, « et qu'ayant un mari qui n'était pas en état de la conduire », il était impossible qu'elle évitât les pièges qui lui étaient tendus par l'intrigue..... Il remarquait avec déplaisir qu'elle se livrait à des préventions, à des haines qui ne venaient point d'elle et qui lui étaient suggérées, qu'elle traitait mal, et même avec affectation, les personnes que le Roi admettait dans sa société particulière..... Louis XV terminait en répétant plusieurs fois à Mercy-Argenteau : « Voyez souvent madame la Dauphine, je vous autorise à lui dire tout ce que vous voudrez de ma part : on lui donne de mauvais conseils, il ne faut pas qu'elle les suive. »

A la suite de cette entrevue, Mercy-Argenteau posait ce dilemme à Marie-Antoinette : ou elle voulait annoncer par sa conduite qu'elle avait connaissance du rôle de madame du Barry près du Roi, alors il était de sa dignité qu'elle demandât qu'il fût interdit à la comtesse de paraître au cercle ; ou bien elle voulait paraître ignorer l'état de la favorite, alors elle devait la traiter comme toute femme présentée.

Le lendemain, la Dauphine annonçait à Mercy-Argenteau qu'elle parlerait une fois à la comtesse du Barry à la première occasion.

Quelques jours après, Mercy-Argenteau prévenait la Dauphine que madame du Barry devait se rendre le lendemain au cercle, accompagnée de la duchesse de Valentinois. Marie-Antoinette promettait de parler. On convenait qu'à la fin du jeu Mercy-Argenteau s'approcherait de la favorite et entamerait la conversation avec elle, pendant que l'archiduchesse, en train de faire sa tournée, s'arrêterait près de lui, et, comme par occasion, adresserait la parole à madame du Barry. Mercy-Argenteau, heureux de sa victoire, quittait la Dauphine en lui faisant donner sa parole de ne pas confier ce petit arrangement à Mesdames Tantes. Donc, le lendemain, la comtesse du Barry, accompagnée de la duchesse de Valentinois, était au cercle. Le jeu touchait à sa fin; Mercy-Argenteau avait été envoyé par la Dauphine se placer près de madame du Barry, toute heureuse, et voyant s'avancer vers elle prête à lui parler Marie-Antoinette, quand madame Adélaïde, qui était du secret, éleva tout à coup la voix en disant : « Il est temps de s'en aller, partons; allons attendre le Roi chez ma sœur Victoire. » Et la Dauphine suivait madame Adélaïde, sans avoir eu le temps d'adresser la parole à la malheureuse et dépitée favorite (1).

(1) *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et Mercy-Argenteau* publiée par le chevalier d'Arneth. Didot, 1875, t. I.

Madame du Barry avait dans la vie un autre ennui : son beau-frère. C'étaient, depuis le commencement de sa faveur, tous les jours, des demandes d'argent et d'effets pour faire patienter des créanciers, pour le *sortir du fond de la tombe*, écrivait tragiquement le Roué (1). Pour sortir du fond de la tombe, un moment avant l'avènement de Terray, le comte Jean avait eu la brillante idée de renverser du contrôle général Maynon d'Inveau et de le remplacer par un ami à lui, par un compère, par Guenée de Brochau, procureur général des requêtes de l'Hôtel. Guenée de Brochau contrôleur général, c'était la main du comte Jean dans le Trésor public. Malheureusement la mine était éventée, Brochau était mis à la Bastille et le comte Jean recevait l'ordre de voyager pour sa santé, — toujours aux frais de la comtesse du Barry. Encore si la favorite n'avait été tourmentée que par les besoins d'argent insatiables de Jean du Barry; mais continuellement il la harcelait, la persécutait de ses conseils, de ses plans de conduite, de ses monitoires, voulant la faire profiter, selon son expression, *des étincelles de son génie* (2).

(1) Lettre de Jean du Barry, sans date, publiée par la *Revue de Paris*, année 1836, t. XXXV. — Hardy, dans son *Journal manuscrit*, raconte que, dès le mois de décembre 1769, Jean du Barry avait été écarté de la cour avec défense d'y reparaitre. A ce propos on racontait que, la comtesse ayant demandé 600,000 livres pour payer ses dettes et le Roi s'étant adressé au contrôleur général pour avoir cette somme, le duc de Choiseul s'était procuré des preuves incontestables que cet argent était destiné au beau-frère et les avait mises sous les yeux du Roi.

(2) Lettre du comte du Barry, publiée dans la *Revue rétrospective* 3^e série, vol. I. La lettre mérite d'être citée comme la lettre d'un proxénète mâtiné d'un intrigant politique.

Du reste, en dépit de ses dettes et de ses créanciers, le comte Jean menait grand train, il jouait un jeu d'enfer, avait cinq maîtresses, il mariait la sultane de son harem à un chevalier de Saint-Louis, auquel il servait une pension de 2,000 écus pour

« M. Jamé ne m'a point laissé ignorer, ma chère sœur, que c'était au fond de votre cœur qu'il avait trouvé le meilleur avocat de ma cause; plût au ciel que ce cœur n'eût jamais cédé aux impulsions de ceux qui avaient intérêt de le désunir du mien! Combien de maux nous nous serions épargnés! Il vous reste à votre âge une longue carrière à parcourir: le déclin de la mienne peut encore y répandre des douceurs en faisant usage de mon expérience et de la position où je touche à l'instant de me trouver.

« M. Jamé pourra vous instruire d'une partie de mes vues pour vous être utile à mon tour, et je serais ingrat pour la première fois de ma vie si, vous devant la facilité de reparaitre dans ma ville avec honneur, je ne sacrifiais à mon retour mon temps et mes soins à vous servir. — Cela peut être et le sera, ma chère sœur; vous profiterez encore de quelques étincelles de mon génie; elles ont souvent éclairé votre route. je vous le répète, elles l'éclaireront encore... Vous et lui (M. Jamé), ma chère sœur, êtes les seuls amis que je connaisse: j'ai été repoussé avec des bras d'airain des personnes que le sang et la reconnaissance devaient me rendre inviolablement attachées; vous aurez à vous seule le mérite de m'avoir remonté au haut de la roue. — Je ne taxe point l'étendue du service que vous avez promis de me rendre, je recevrai avec reconnaissance ce qui viendra de vous. C'est le dernier service dans ce genre que je vous ai demandé, et s'il existait en mon pouvoir quelque effet commercéable ou quelque mobilier vendable, soyez sûre que je ne vous aurais fait rien demander. C'est la larme à l'œil, je vous le répète, que je vous vois forcée de vous défaire de quelque capital pour m'aider à sortir de l'abîme où je suis, car je suis très-convaincu que vous êtes aussi dépourvue d'argent que moi-même; mais je n'ai rien qu'un viager hypothéqué, et si je meurs sans avoir compensé par quelque service celui que vous me rendez, vous et moi savons que c'est à pure perte.

« Je n'insiste point à paraître à Luciennes par rapport à vos raisons particulières; je n'en vois point cependant si vous nous assignez un rendez-vous à Paris, chez M. Darnet ou ailleurs; peut-être qu'une heure de conversation serait instructive et profitable...

« Que le ciel vous conserve, ma chère sœur; on m'a dit qu'il prenait soin de votre fraîcheur et de vos formes, je l'en remercie. »

qu'il lui en laissât l'usufruit; il tenait sur les fonts baptismaux un enfant de la Beauvoisin, dont le baptême coûtait, en dragées et en cadeaux, 25,000 livres. Un moment établi au château de Triel, où il s'était entouré de tous les joueurs de France, il perdait dans une séance 7,000 louis, et se vantait, en se levant de la table de jeu, d'en être à son cinquième million (1). Le comte Jean apparaît comme un produit des civilisations pourries, des fins de mondes, comme un type où semble se montrer dans son impudeur, dans son cynisme, dans son scandaleux mépris de toutes les religions humaines, le moral d'un *Neveu de Rameau*. C'est le comte Jean qui disait quand on le plaignait de ses pertes au jeu : « Ne vous chagrinez pas, mes amis, c'est vous qui payerez tout cela. » C'est le comte Jean qui, à propos d'un mandat refusé par l'abbé Terray, criait dans tout Paris qu'il ferait sauter le contrôleur général, qu'il ferait sauter d'Aiguillon, qu'il ferait sauter tout le ministère. C'est le comte Jean qui venait demander au comité des Fermes, pour son ami Desaint, la direction de Paris, et, comme on lui disait que la place était déjà donnée au sieur Chomel, s'écriait : « Si l'on ne savait pas que c'était lui qui avait eu l'honneur de donner une maîtresse au Roi..... et qu'on prît garde de ne pas lui donner de l'humeur.»

L'esclandre était cette fois trop fort et trop public. Il était conseillé au comte d'aller passer

(1) *Vie privée de Louis XV*. Peter Lyton, 1785, . IV. — *Les Fastes de Louis XV*. A Villefranche, chez la veuve Liberté, 1782, seconde partie.

quelques mois dans son marquisat de Lille pour apprendre, lui faisait dire madame du Barry, à *tourner sa langue sept fois dans sa bouche avant de parler.*

Il partait mécontent de n'avoir pas été soutenu par sa belle-sœur contre les ministres, il revenait de très-mauvaise humeur de n'avoir pas vu abréger son exil par son crédit, et, à la suite de deux ou trois scènes qu'il avait avec elle, le Roué lançait contre son ancienne maîtresse la cruelle chanson qu'il avait faite ou inspirée :

Drôlesse!

Où prends-tu donc ta fierté?

Princesse!

D'où te vient ta dignité?

Si jamais ton teint se fane ou se pèle,

Au train

De catin

Le cri du public te rappelle.

Drôlesse, etc.

Lorsque tu vivais de la Messe

Du moine, ton père Gomard,

Que la Rançon vendoit sa graisse

Pour joindre à ton morceau de lard;

Tu n'étois pas si fière

Et n'en valois que mieux.

Baisse ta tête altière,

Du moins devant mes yeux :

Écoute-moi, rentre en toi-même,

Pour éviter de plus grands maux :

Permits à qui t'aime, qui t'aime,

De t'offrir encore des sabots.

Drôlesse!

Mon esprit est-il baissé?

Princesse!

Te souvient-il du passé?

Les fêtes (1) ne discontinuaient pas à Luciennes, où successivement autour de cette *table à ressort* du Roi, qui n'avait d'abord à ses côtés que la maréchale de Mirepoix et la marquise de Montmorency, venaient s'asseoir toutes les femmes de la cour. Ça avait été d'abord les duchesse et vicomtesse de Laval, puis cette comtesse de Choiseul dont le mari était l'ennemi personnel du duc, puis encore mesdames de Valbelle, de Nesle, d'Avaray de l'Aigle, d'Harville et cette madame de Crenay qu'un couplet chansonne :

Crenay fait la coquette

Et veut encore danser.

Sa taille rondelette souvent la fait glisser,

Notre ami Fénelon la relève en cadence,

Chacun s'écrie à l'unisson :

Elle est bien grasse, elle est bien rond,

Mais toujours va qui danse.

La duchesse de Mazarin avec la princesse Kinski consentaient à être admises à demi (2) et, pour ainsi dire, restaient sur le seuil du petit palais, prêtes à être remplacées par de plus illustres. Et ainsi d'autres et des plus vieux noms de la France. Car *toutes y sauteront* avec le temps. Un jour n'apprendra-t-on pas que madame de Forcalquier, celle qu'on appe-

(1) Les *Mémoires secrets* racontent une fête donnée en mars 1773 par madame du Barry, où il y avait quatre spectacles et cent comédiens, chanteurs, danseurs, des trois théâtres. Dans cette fête, un Cupidon sortait tout armé d'un œuf.

(2) *Lettres de la marquise du Déffand à Horace Walpole*. Paris, 1812, t. II.

lait la *Bellissima*, est à Choisy, qui est l'antichambre de Luciennes ? — « Pour voir en loge grillée la nouvelle actrice dans la comédie ? — Non, madame, elle doit y souper. — Souper ! Ah ! je suis bien sûre que non, je sais ce qu'elle pense et je parierai contre qui voudra. — Ne pariez point, madame, rien n'est plus certain (1). » En effet, la duchesse de Forcalquier, qui s'indignait, il y avait à peine trois mois, qu'on pût la soupçonner d'une pareille infamie, s'était laissé enrôler parmi les *soupeuses* de la du Barry.

Pour ces grandes dames, Luciennes sera-t-il ce qu'a été Bellevue ? Versailles trouvera-t-il dans le palais enchanté de nobles jeux, de charmants divertissements ? Non, la cour rencontrera là seulement les plaisirs gaillards et libres d'une petite maison. La maîtresse de Luciennes n'appellera pas Racine et la tragédie pour distraire l'ennui de la vieillesse d'un Roi. Elle ne recourra pas aux comédies piquantes, aux opéras galants, aux inventions aimables de madame de Pompadour. Elle n'éveillera point les échos du passé de Bellevue et le souvenir de ces ballets délicieux, de ces allégories si bien trouvées, de ces jolis vers, de cette musique légère, spirituelle, chantante. Mais elle fera des soupers de cabinet, des soupers de garçon où le cérémonial, l'esprit, les

(1) *Correspondance complète de madame du Desfand*, par M. de Sainte Aulaire. Paris, 1866, t. II.

épigrammes, les couplets improvisés, le bon ton du plaisir, seront remplacés par les joies bruyantes et les gaudrioles d'une Courtille à laquelle ne manquera rien que la figure de Ramponneau.

La du Barry fera donner le spectacle au Roi, non par ses comédiens ordinaires, mais par les comédiens du boulevard du Temple.

La du Barry inaugurera à la cour le répertoire du théâtre d'une Guimard. Et la comédie la plus grivoise de Collé, celle qui respecte le moins la pudeur d'un public : *la Vérité dans le vin*, lui donnera l'amusement de voir rougir les grandes dames de Versailles. Puis, ce seront, pendant le souper, chantés par Larrivée et sa femme, des couplets si vifs qu'ils embarrasseront jusqu'aux amies de la favorite. Après *la Vérité dans le vin*, après l'équivoque et le badinage éhonté, la du Barry fera venir les délices mêmes de la canaille, Audinot, qui étonnera un matin tout Paris par l'affiche inouïe : « Les comédiens de bois de Sa Majesté donneront aujourd'hui relâche au théâtre pour aller à la cour. » Et le spectacle le plus populacier du théâtre d'Audinot sera terminé par la *Fricassée*, cette contredanse polissonne, dansée par le peuple dans les guinguettes (1)..... Viles joies, rires ignobles qui apprendront les mots des rues, les façons et l'accent des « Fêtes de bois » à cette cour corrompue, mais qui gardait encore toutes les

(1) *Mémoires secrets de la république des lettres*, t. VI. A cette représentation, qui eut lieu le 8 avril 1771. « madame du Barry s'amusoit infiniment et rioit à gorge déployée ».

grâces et, si l'on peut dire, toutes les décences de la corruption.

Enhardie par leur licence, la du Barry, quittant dans l'intimité ses beaux airs et sa fortune, secouant son masque de favorite, redeviendra la Lange d'autrefois; dans sa bouche éclatera le parler de sa protégée, madame la Loque, la harengère... Et les voûtes de Versailles, étonnées et honteuses, entendront ces mots d'une femme à un roi de France : « *La France, ton café f... le camp!* »

Ce fut là le grand malheur de cette liaison du Roi avec madame du Barry : elle ruina, ruine déplorable ! le respect de la royauté. Ce fut, dans ce scandale, la faute, c'est trop peu dire. le crime dont Louis XV n'eut pas le remords, dont la du Barry ne pouvait avoir la conscience, et dont la monarchie devait porter la peine. Redoutable et lamentable exemple de la loi faite aux rois, et qui les condamne à ne pouvoir descendre aux appétits de leurs plaisirs ni compromettre la familiarité de leur cœur, sans compromettre en leur personne la religion humaine qu'ils représentent, le principe dont ils sont l'image, la dignité qu'ils signifient, la royauté elle-même.

Tout, en effet, au contact de la du Barry, s'avilit et s'écroule invisiblement autour du Roi. La discipline de Versailles se perd, tandis que la curiosité de Paris s'enhardit. Le sanctuaire de la majesté

royale s'ouvre et montre l'alcôve dont la belle Bourbonnaise tire en folâtrant les rideaux.

Les peuples perdent la foi et l'illusion à entendre cet esprit de fille, allumé par le champagne, casser les vitres de l'Œil-de-Bœuf. Partout, dans cette royauté debout encore et presque entière, madame du Barry fait le mal d'une courtisane qui fait son métier et obéit à ses instincts : elle est cette charmante machine de destruction qu'est une jolie maîtresse dans un grand héritage ; et, dans sa philosophie de nature, dans son rire qui tutoie tout, dans son insolence de camaraderie, dans ses malices et ses gamineries de lutin, effrontées, naïves, charmantes, dans cette impatience de toute hiérarchie, dans ce rabaissement de toute grandeur, dans ces agressifs mépris des hommes et des femmes de la cour, il y a le fond et la vengeance fatale de toute impure, ce je ne sais quoi de pareil à la main d'un enfant terrible qui casse les choses en se jouant. Un jour qu'elle buvait dans la cuiller à punch qu'elle remettait dans le bol, le Roi lui reprochant « de faire boire son crachat à tout le monde », ne répondra-t-elle pas : « *Eh bien, je veux que tout le monde boive mon crachat (1)* » ! Involontairement et par sa nature, elle déconsidère tout ce qui l'approche et tout ce qui la touche. Qu'elle pousse les doigts de Zamore dans la perruque du chancelier livré aux

(1) Extrait des *Mémoires d'Horace Walpole sur le règne de Georges III* (année 1771) donné dans les *Lettres d'Horace Walpole publiées par le comte de Baillon*. Didier, 1872

hannetons, ou, la gorge à l'air, qu'elle se fasse présenter en chemise ses mules au saut du lit par le nonce du pape, elle fait toujours ce rôle et cette œuvre de bafouer, d'amoindrir et de ravalier à son ton et à sa mesure les institutions, les traditions, les caractères, et jusqu'aux coups d'État de la monarchie française. Les barrières, les vénération, le prestige et la solennité de la représentation, de la volonté, de l'amour même du Roi, tout ce qui met le Roi au-dessus de l'humanité alors même qu'il s'en rapproche, tombe sous les folies et les caprices de la dernière des favorites royales. Laissez faire aux années, et la couronne, ce ne sera plus, dit un Anglais, que le bonnet de nuit de deux amants ; ce trône autour duquel Louis XIV avait maintenu l'étiquette de l'adultère, ce trône où madame de Pompadour s'était assise avec un reste de décence, il ressemblera, sous les injures et les insolences de la du Barry, à ce cordon de Saint-Louis sur lequel la courtisane Lacour faisait cracher le vieux duc de la Vallière!...

Et il vous vient à l'idée de vous demander si cette fille du peuple, qui amène à Versailles la langue des halles, n'était pas prédestinée à être dans le palais de nos Rois la portière de la Révolution et à ouvrir à Octobre!